

RÉHABILITATION ET CRÉATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 082-228200010-20221201-CP2022_12_30-DE

SLO

SUBVENTIONS PRESENTES DANS UN CADRE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) CASTANET Construction d'ateliers municipaux. BCTR/00005444	11 732 €	11 732 €	45 %	<u>5 279 €</u>
2) CAUSSADE Réaménagement du bâtiment des services techniques – création espaces sanitaires. BCTR/00005446	23 629 €	23 629 €	12 %	<u>2 835 €</u>
3) FAUROUX Fabrication et pose d'une porte d'entrée à l'église Saint-Cyprien. BCTR/00005375	2 546 €	2 546 €	45 %	<u>1 145 €</u>
4) MONTESQUIEU Réhabilitation d'un bâtiment communal (logement et locaux associatifs). BCTR/00003797	417 000 €	417 000 €	31,2 %	<u>130 104 €</u>
5) PUYLAROQUE Réfection de la toiture de l'église Saint Hugues. BCTR/00005337	10 572 €	10 572 €	31,2 %	<u>3 298 €</u>
6) PUYLAROQUE Réfection de la toiture des ateliers municipaux. BCTR/00005329	38 575 €	38 575 €	31,2 %	<u>12 035 €</u>

TOTAL: 154 696 €

Le Président,

Michel WEILL